

**QUÉBEC  
COMMISSION SCOLAIRE DE LA MOYENNE-CÔTE-NORD  
HAVRE-SAINT-PIERRE**

**RÉUNION ORDINAIRE DU CONSEIL DES COMMISSAIRES** tenue au centre administratif de la commission scolaire de la Moyenne-Côte-Nord, le 27 juin 2012.

**SONT PRÉSENT(E)S:** les commissaires monsieur Luc Noël, président, madame Léona Boudreau, madame Nathalie Bernier, madame Réjeanne Landry, monsieur Yvon Duguay, monsieur Tony Desjardins, et la commissaire-parent madame Marie-Claude Léveillé.

**SONT AUSSI PRÉSENTS:** le directeur général monsieur Marius Richard, le directeur de l'enseignement monsieur Mario Cyr, le directeur des services financiers monsieur Daniel Vigneault et le directeur des ressources humaines et secrétaire général monsieur Camille Jomphe.

**SONT ABSENTS :** les commissaires madame Jacynthe Chiasson, monsieur Jean Parisée, monsieur Jean-Yves Richard et monsieur Henry Bond.

**ORDRE DU JOUR**

1. Lecture et acceptation de l'ordre du jour
2. **PROCÈS-VERBAL:**
  - 2,1 Acceptation du procès-verbal de la réunion du 23 mai 2012
  - 2,2 Suivi
3. **DIRECTION GÉNÉRALE:**
  - 3,1 Paramètres initiaux
  - 3,2 Dossier Radon
  - 3,3 Informations
4. **DIRECTION DES SERVICES ÉDUCATIFS:**
  - 4,1 Mécanismes de gestion financière et de contrôle des effectifs scolaires FGA 2012-2013
  - 4,2 Informations
5. **DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES:**
  - 5,1 Informations
6. **DIRECTION DES FINANCES DE L'ÉQUIPEMENT ET DU TRANSPORT:**
  - 6,1 Adoption du budget 2012-2013 et du taux de taxe
  - 6,2 Taux d'intérêt pour arrérage de taxe
  - 6,3 Autorisation de signature des contrats de transport 2012-2013
  - 6,4 Radiation de comptes
  - 6,5 Contrat de transport avec Autobus du Fer
  - 6,6 Informations

7. **AFFAIRES DIVERSES:**

7,1 Mandat d'achat pour les tableaux numériques interactifs (TNI) de la mesure  
«L'école 2.0 - La classe branchée 2012-2013»

7,2 Politique «Service des ressources financières gestion contractuelle»

7,3 \_\_\_\_\_

8. **POINTS DES COMMISSAIRES**

8,1 \_\_\_\_\_

8,2 \_\_\_\_\_

8,3 \_\_\_\_\_

9. Correspondance

10. Questions des membres

11. Questions de l'assemblée

12. Levée de la réunion

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Léona Boudreau et résolu unanimement que l'ordre du jour soit accepté tel que présenté.

ACCEPTATION DU PROCÈS-VERBAL  
DE LA RÉUNION DU 23 MAI 2012

CC-2006-2012

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Marie-Claude Léveillé et résolu unanimement que le procès-verbal de la réunion du 23 mai 2012 soit accepté tel qu'il apparaît au livre des délibérations.

MÉCANISME DE GESTION FINANCIÈRE ET DE CONTRÔLE  
DES EFFECTIFS SCOLAIRES FGA 2012-2013

CC-2007-2012

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Léona Boudreau et résolu unanimement que la Commission scolaire de la Moyenne-Côte-Nord adopte la politique des procédures de contrôle des effectifs scolaires en formation générale des adultes 2012-2013, et ce, telle qu'elle apparaît en annexe, le tout en conformité avec les exigences du MELS.

ADOPTION DU BUDGET ET  
DU TAUX DE LA TAXE 2012-2013

CC-2008-2012

ATTENDU QUE conformément à la Loi sur l'instruction publique (L.R.Q., c. I-13.3), la Commission scolaire de la Moyenne-Côte-Nord doit adopter et transmettre à la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport son budget de fonctionnement, d'investissement et de service à la dette pour l'année scolaire 2012-2013 ;

ATTENDU QUE ce budget prévoit un surplus d'exercice de 46 779,00\$ ;

ATTENDU QUE l'évaluation uniformisée qui a été utilisée pour l'établissement de la subvention de la péréquation est établie au montant de 300 087 598,00\$ en conformité avec la Loi et les règles budgétaires pour l'année scolaire 2012-2013 ;

ATTENDU QUE le budget prévoit que le taux de la taxe scolaire soit fixé à 0,35\$ ;

ATTENDU QUE ce taux respecte les limites prévues par la Loi ;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Tony Desjardins et résolu unanimement que le budget de fonctionnement, d'investissement et de service de la dette soit adopté et transmis à la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport et que le taux de la taxe scolaire soit fixé à 0,35\$.

TAUX D'INTÉRÊT POUR ARRÉRAGE DE TAXE

CC-2009-2012

Il est proposé par la commissaire madame Léona Boudreau et résolu unanimement que le taux d'intérêt pour les arrérages de taxe 2012-2013 soit fixé à 12% l'an.

AUTORISATION DE SIGNATURE DES  
CONTRATS DE TRANSPORT 2012-2013

CC-2010-2012

Il est proposé par la commissaire madame Marie-Claude Léveillé et résolu unanimement que la Commission scolaire de la Moyenne-Côte-Nord autorise monsieur Gabriel Cormier, coordonnateur des ressources financières, à aller en appel d'offre pour combler le service de transport 2012-2013, et autorise le président et le directeur des ressources matérielles et financières, à signer les documents avec les plus bas soumissionnaires conformes.

RADIATION DE COMPTES

CC-2011-2012

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire madame Réjeanne Landry et résolu unanimement de radier des comptes de taxes scolaires pour un montant de 622,04\$ (fiches annulées) et des frais de pension en résidence pour un montant de 300,00\$.

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire monsieur Tony Desjardins et résolu unanimement d'autoriser le directeur des ressources matérielles et financières à négocier de gré à gré avec Autobus du Fer Inc., et ce signer les documents pour la prolongation du contrat de transport scolaire, pour une durée de trois ans.

MANDAT D'ACHAT POUR LES TABLEAUX NUMÉRIQUES INTERACTIFS (TNI)  
DE LA MESURE «L'ÉCOLE 2.0 - LA CLASSE BRANCHÉE 2012-2013» **CC-2013-2012**

**OBJET :** Acquisition d'équipements dans le cadre de la mesure «L'école 2.0 : La classe branchée, pour l'année 2012-2013 (mesure #50680)»

Présenté au conseil des commissaires du 27 juin 2012 de la Commission scolaire de la Moyenne-Côte-Nord.

Paramètre d'allocation pour la mesure 50680 pour l'année 2012-2013 : 37 649,00\$.

En plus du montant alloué par le MELS, la Commission scolaire désire acquérir en surplus des tableaux qu'elle financera à même ses budgets pour la somme de 0,00\$.

#### **ÉTAT DE LA SITUATION :**

Dans le cadre des règles budgétaires d'investissements 2012-2013 des commissions scolaires, le Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) poursuit la mesure 50680 «L'école 2.0 : la classe branchée», dans laquelle elle rend **obligatoire** la participation au regroupement du Centre des Services partagés du Québec (CSPQ) afin de **pouvoir bénéficier** des allocations pour l'achat des tableaux numériques interactifs (TNI) pour les classes. Cette mesure prévoit des allocations pour la valeur mentionnée ci-haut. Le nombre de TNI pourra varier en fonction du coût unitaire mais ne pourra dépasser 3 000,00\$ l'unité incluant une allocation de 200,00\$ pour l'installation du TNI.

Afin de faciliter le processus d'acquisition des équipements par les commissions scolaires, le MELS s'est entendu avec le CSPQ et le Centre collégial des services regroupés (CCSR) pour créer un partenariat qui simplifiera la démarche d'acquisition pour les commissions scolaires.

En vertu de la loi sur les contrats des organismes publics, le CCSR est responsable de recueillir les engagements. Par la suite, ces engagements seront compilés et transférés au CSPQ pour l'appel d'offres au marché.

Une résolution du conseil des commissaires est nécessaire pour renouveler annuellement la participation de la Commission scolaire de la Moyenne-Côte-Nord aux achats regroupés du CSPQ.

#### **RECOMMANDATION :**

ATTENDU que la participation de la Commission scolaire de la Moyenne-Côte-Nord au regroupement des achats du Centre des services partagés du Québec (CSPQ) est **obligatoire** pour commander les tableaux numériques interactifs et recevoir les allocations liées à la mesure 50680;

ATTENDU que le SCPQ procédera à un appel d'offres pour ces équipements en partenariat avec le CCSR ;

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire monsieur Yvon Duguay et résolu unanimement que la Commission scolaire de la Moyenne-Côte-Nord accepte de participer au regroupement des achats du Centre des services partagés du Québec et autorise le directeur général à signer pour et au nom de la Commission scolaire de la Moyenne-Côte-Nord les mandats d'achats et les bons de commande qui en découlent.

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire madame Réjeanne Landry et résolu unanimement d'accepter la politique «Service des ressources financières gestion contractuelle» telle que présentée en annexe.

LEVÉE DE LA RÉUNION

CC-2015-2012

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Léona Boudreau et résolu unanimement que la réunion soit levée à 19h38.

INFORMATIONS

- ↳ Le directeur général informe le conseil que les paramètres initiaux sont toujours attendus.
- ↳ Le directeur général informe le conseil qu'il y a plusieurs retraités cette année.
- ↳ Le directeur général fait le point sur le dossier «école Saint-François-Régis de Baie-Johan-Beetz».
- ↳ Le directeur des services éducatifs informe le conseil que l'ensemble des besoins des écoles devraient être comblé.

CORRESPONDANCE

Le directeur général informe le conseil des commissaires de la correspondance suivante :

- Documentation du Conseil du statut de la femme
- Communiqué de presse
- Lettres de la FCSQ
- Lettre CRÉ Côte-Nord

---

Luc Noël, président

---

Camille Jomphe, secrétaire général